

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU BUREAU SYNDICAL DU 27 MAI 2021 - 9H00
A SAINT PIERRE DE VASSOLS (SALLE HELENE LAUGIER)

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept mai à neuf heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 18 mai 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle Hélène Laugier à Saint Pierre de Vassols, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du Bureau
En exercice : 18
Présents (mini 10) : 12
Quorum atteint
Nombre de voix
En exercice : 108
Présentes : 72
Exprimées par pouvoirs : 4
Total : 76

Membres présents :

2 représentants du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Louis BISCARRAT

2 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 8 voix) : Xavier BERNARD, Max RASPAIL

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Jérôme BOULETIN (COVE)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

4 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Sandrine RAYMOND

LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Frédéric TENON (Malucène), Thierry THIBAUD (Savoillans), Roland RUEGG (Brantes)

Membres excusés ayant donné pouvoir : Serge ANDRIEU (Carpentras) pouvoir à Ghislain ROUX (Malemort du Comtat)

Membres absents / excusés : Bénédicte MARTIN (Conseil Régional), Christian MOUNIER (Conseil Départemental), Valérie MICHELIER (Caromb), Jean-Pierre LARGUIER (CCVV), Alain CONSTANT (Bedoin), Éric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Francis JOUVE (Aurel)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT (PNR Mont-Ventoux)

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

1. PROCES VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 09 MARS 2021

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le procès-verbal du Bureau du 09 mars 2021 est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 12 - Pouvoirs : 1 – Votants : 13

Suffrages exprimés : 76 – Pour : 76 - Abstention : 0 – Contre : 0

2. CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR UNE STATION DE LAVAGE-GONFLAGE VELO/VTT ENTRE LE PARC NATUREL REGIONAL ET LES COMMUNES DE SAULT ET PERNES-LES-FONTAINES

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport et le projet de convention annexé sont adoptés à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 12 - Pouvoirs : 1 – Votants : 13

Suffrages exprimés : 76 – Pour : 76 - Abstention : 0 – Contre : 0

En dehors de ses délégations, le Bureau est une instance de préparation des décisions du Comité syndical.

Les points traités au cours de ce Bureau sont donc soumis au Bureau Syndical pour avis préalable avant présentation lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Affiché au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le

La Présidente
Du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC